



Date de naissance :

[illegible]



Bilan des acquisitions de l'école maternelle

Nom de l'élève :

Prénoms de l'élève :

Date de naissance :

Cursus scolaire :

	Niveau de classe	Année scolaire	École fréquentée
Maternelle			

Bilan réalisé par l'équipe
pédagogique
de l'école maternelle de :

.....

pour une entrée à l'école élémentaire en classe de

Observations

Date :

Nom et signature de l'enseignant :

Signature du directeur,
de la directrice :

Date :

« Vu et pris connaissance »

Signature des parents :

BO n°45 du 27 novembre 2008 - Circulaire n° 2008-155 du 24-11-2008

Dès l'école maternelle, les élèves acquièrent des connaissances et des compétences qui servent d'appui aux enseignements de l'école élémentaire. C'est pourquoi, **un bilan des acquisitions de l'école maternelle**, réalisé en référence aux programmes, **est effectué en fin de grande section** et joint au livret scolaire.

COMPETENCES ATTENDUES A LA FIN DE L'ECOLE MATERNELLE

A la fin de l'école maternelle, (nom, prénom de l'élève)
est capable de :

S'APPROPRIER LE LANGAGE		AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS	
► comprendre un message et agir ou répondre de façon pertinente ;		► adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés ;	
► nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action ressortissant à la vie quotidienne ;		► coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement ; accepter les contraintes collectives ;	
► formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question ;		► s'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non ; exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement ;	
► raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur, ou une histoire inventée ;		► se repérer et se déplacer dans l'espace ;	
► prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue ;		► décrire ou représenter un parcours simple ;	
DÉCOUVRIR L'ÉCRIT		DÉCOUVRIR LE MONDE	
1 - Se familiariser avec l'écrit		► reconnaître, nommer, décrire, comparer, ranger et classer des matières, des objets selon leurs qualités et leurs usages ;	
► identifier les principales fonctions de l'écrit ;		► connaître des manifestations de la vie animale et végétale, les relier à de grandes fonctions : croissance, nutrition, locomotion, reproduction ;	
► écouter et comprendre un texte lu par l'adulte ;		► nommer les principales parties du corps humain et leur fonction, distinguer les cinq sens et leur fonction ;	
► connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes ;		► connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, des locaux, de l'alimentation ;	
► produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte ;		► repérer un danger et le prendre en compte ;	
		► utiliser des repères dans la journée, la semaine et l'année ;	
		► situer des événements les uns par rapport aux autres ;	
		► dessiner un rond, un carré, un triangle ;	
		► comparer des quantités, résoudre des problèmes portant sur les quantités ;	
		► mémoriser la suite des nombres au moins jusqu'à 30 ;	
		► dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus ;	
		► associer le nom de nombres connus avec leur écriture chiffrée ;	
		► se situer dans l'espace et situer les objets par rapport à soi ;	
		► se repérer dans l'espace d'une page ;	
		► comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps et dans l'espace ;	
2 - Se préparer à apprendre à lire et à écrire		PERCEVOIR, SENTIR, IMAGINER, CRÉER	
► différencier les sons ;		► adapter son geste aux contraintes matérielles (instruments, supports, matériels) ;	
► distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés ;		► utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation ;	
► faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit ;		► réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé ;	
► reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet ;		► observer et décrire des œuvres du patrimoine, construire des collections ;	
► mettre en relation des sons et des lettres ;		► avoir mémorisé et savoir interpréter des chants, des comptines ;	
► copier en écriture cursive, sous la conduite de l'enseignant, de petits mots simples dont les correspondances en lettres et sons ont été étudiées ;		► écouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions ;	
► écrire en écriture cursive son prénom ;			
DEVENIR ÉLÈVE			
► respecter les autres et respecter les règles de la vie commune ;			
► écouter, aider, coopérer ; demander de l'aide ;			
► éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions ;			
► identifier les adultes et leur rôle ;			
► exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans des activités scolaires ;			
► dire ce qu'il apprend ;			

CODE :

■ : « réussit seul »
(réussites régulières ou stabilisées)

▣ : « peut réussir avec aide »
(réussites partielles ou irrégulières,
stabilisées avec une aide ponctuelle)

— : « ne réussit pas encore »
(absence de réussite,
même avec une aide ponctuelle)

Résultats aux évaluations nationales de l'élève : _____

CE1	Résultats de l'élève
Lire	/
Écrire	/
Vocabulaire	/
Grammaire	/
Orthographe	/
TOTAL FRANÇAIS	
Nombres	/
Calculs	/
Géométrie	/
Mesures	/
Gestion de données numériques	/
TOTAL MATHÉMATIQUES	

Date : _____

Résultats aux évaluations nationales de l'élève : _____

CM2	Résultats de l'élève
Lire	/
Écrire	/
Vocabulaire	/
Grammaire	/
Orthographe	/
TOTAL FRANÇAIS	
Nombres	/
Calculs	/
Géométrie	/
Mesures	/
Gestion de données numériques	/
TOTAL MATHÉMATIQUES	

Date : _____



ministère
éducation
nationale



LIVRET

PERSONNEL

DE COMPÉTENCES

► Nom

► Prénom

► Date de naissance



LIVRET

PERSONNEL
DE COMPÉTENCES

NOTE AUX PARENTS

Le livret personnel de compétences vous permet de suivre la progression des apprentissages de votre enfant à l'école et au collège.

C'est un outil national qui suit l'enfant tout au long de sa scolarité. Il est identique pour tous les élèves.

À l'école primaire, le livret personnel de compétences est une partie du livret scolaire. Au collège, comme les bulletins scolaires, il contribue à l'évaluation des élèves.

Le livret est organisé en 7 rubriques, appelées compétences. Ces sept compétences constituent le **socle commun** de connaissances et de compétences, c'est-à-dire les savoirs fondamentaux définis par la loi sur l'avenir de l'école.

Le livret présente trois bilans :

- le premier en fin de CE1, (*3 compétences sont évaluées à ce niveau*)
- le deuxième en fin de CM2,
- le dernier en fin de collège.

Chacun de ces trois bilans permet de faire le point des acquisitions de votre enfant.

A chaque étape, lorsque l'équipe des enseignants considère qu'une compétence est acquise, la date de validation est inscrite en bas de la page. Si une compétence n'est pas validée, le détail de ce que votre enfant a acquis et de ce qu'il n'a pas acquis est indiqué.

C'est pour vous un support de dialogue avec les enseignants, qui sauront vous expliquer dans le détail ce que votre enfant a appris au cours de sa scolarité et ce qu'il doit encore apprendre.

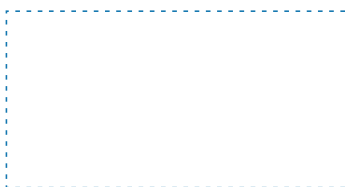
Lors des changements de classe, d'école ou de collège, le livret est transmis à l'équipe pédagogique qui accueille votre enfant, pour mieux le connaître et l'accompagner.

A la fin de l'école primaire, puis à la fin du collège, une copie du livret vous est remise.



LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

Attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun au **palier 1**



Nom et cachet de l'école

Palier 1 CE1	Compétence validée le
► Maîtrise de la langue française	
► Principaux éléments de mathématiques	
► Compétences sociales et civiques	

Nom et signature de l'enseignant

Vu et pris connaissance, le

Les parents ou le représentant légal,

Signature(s)

1 PALIER ► COMPÉTENCE 1 ► LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

DIRE	DATE
► S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié	
► Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication	
► Dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts	
LIRE	
► Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus	
► Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse adaptés à son âge	
► Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple	
► Dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court	
► Lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus et manifester sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions	
ÉCRIRE	
► Copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée	
► Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court	
► Écrire de manière autonome un texte de cinq à dix lignes	
ÉTUDE DE LA LANGUE - VOCABULAIRE	
► Utiliser des mots précis pour s'exprimer	
► Donner des synonymes	
► Trouver un mot de sens opposé	
► Regrouper des mots par familles	
► Commencer à utiliser l'ordre alphabétique	
ÉTUDE DE LA LANGUE - GRAMMAIRE	
► Identifier la phrase, le verbe, le nom, l'article, l'adjectif qualificatif, le pronom personnel (sujet)	
► Repérer le verbe d'une phrase et son sujet	
► Conjuguer les verbes du 1er groupe, être et avoir, au présent, au futur, au passé composé de l'indicatif ; conjuguer les verbes faire, aller, dire, venir, au présent de l'indicatif	
► Distinguer le présent du futur et du passé	
ÉTUDE DE LA LANGUE - ORTHOGRAPHE	
► Écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres	
► Écrire sans erreur des mots mémorisés	
► Orthographier correctement des formes conjuguées, respecter l'accord entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal	

La compétence 1 est validée au palier 1 le :

1

PALIER 1 ▶ COMPÉTENCE 3 ▶ LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES

NOMBRES ET CALCUL	DATE
▶ Écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1000	
▶ Résoudre des problèmes de dénombrement	
▶ Calculer : addition, soustraction, multiplication	
▶ Diviser par 2 et par 5 dans le cas où le quotient exact est entier	
▶ Restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication par 2, 3, 4 et 5	
▶ Calculer mentalement en utilisant des additions, des soustractions et des multiplications simples	
▶ Résoudre des problèmes relevant de l'addition, de la soustraction et de la multiplication	
▶ Utiliser les fonctions de base de la calculatrice	
GÉOMÉTRIE	
▶ Situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement	
▶ Reconnaître, nommer et décrire les figures planes et les solides usuels	
▶ Utiliser la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle	
▶ Percevoir et reconnaître quelques relations et propriétés géométriques : alignement, angle droit, axe de symétrie, égalité de longueurs	
▶ Repérer des cases, des nœuds d'un quadrillage	
▶ Résoudre un problème géométrique	
GRANDEURS ET MESURES	
▶ Utiliser les unités usuelles de mesure ; estimer une mesure	
▶ Être précis et soigneux dans les mesures et les calculs	
▶ Résoudre des problèmes de longueur et de masse	
ORGANISATION ET GESTION DE DONNÉES	
▶ Utiliser un tableau, un graphique	
▶ Organiser les données d'un énoncé	

La compétence 3 est validée au palier 1 le :

1

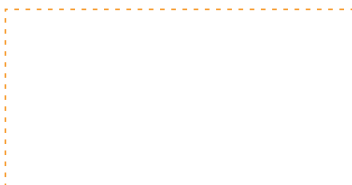
PALIER 1 ▶ COMPÉTENCE 6 ▶ LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

CONNAÎTRE LES PRINCIPES ET FONDEMENTS DE LA VIE CIVIQUE ET SOCIALE	DATE
▶ Reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française	
AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE	
▶ Respecter les autres et les règles de la vie collective	
▶ Pratiquer un jeu ou un sport collectif en en respectant les règles	
▶ Appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes de l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe	

La compétence 6 est validée au palier 1 le :

LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

Attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun au palier 2



Nom et cachet de l'école

Palier 2 CM2	Compétence validée le
► Maîtrise de la langue française	
► Pratique d'une langue vivante étrangère	
► Principaux éléments de mathématiques Culture scientifique et technologique	
► Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	
► Culture humaniste	
► Compétences sociales et civiques	
► Autonomie et initiative	

Nom et signature de l'enseignant

Vu et pris connaissance, le

Les parents ou le représentant légal,

Signature(s)

PALIER 2 ► COMPÉTENCE 1 ► LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

DIRE	DATE
► S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis	
► Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté	
► Répondre à une question par une phrase complète à l'oral	
► Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue	
► Dire de mémoire, de façon expressive, une dizaine de poèmes et de textes en prose	
LIRE	
► Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte	
► Lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge	
► Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne	
► Dégager le thème d'un texte	
► Repérer dans un texte des informations explicites	
► Inférer des informations nouvelles (implicites)	
► Repérer les effets de choix formels (emploi de certains mots, utilisation d'un niveau de langue)	
► Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux le comprendre	
► Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia)	
► Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque	
ÉCRIRE	
► Copier sans erreur un texte d'au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée	
► Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire	
► Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit	
► Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire	
ÉTUDE DE LA LANGUE : VOCABULAIRE	
► Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient	
► Maîtriser quelques relations de sens entre les mots	
► Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots	
► Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique	
ÉTUDE DE LA LANGUE : GRAMMAIRE	
► Distinguer les mots selon leur nature	
► Identifier les fonctions des mots dans la phrase	
► Conjuguer les verbes, utiliser les temps à bon escient	
ÉTUDE DE LA LANGUE : ORTHOGRAPHE	
► Maîtriser l'orthographe grammaticale	
► Maîtriser l'orthographe lexicale	
► Orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire	

La compétence 1 est validée au palier 2 le :

A photocopier en fin de CM2 pour le collège.

2

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 2 ▶ LA PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Le niveau requis au palier 2 pour la pratique d'une langue étrangère est celui du niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues

RÉAGIR ET DIALOGUER	DATE
▶ Communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots	
▶ Se présenter ; présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires ; accueil et prise de congé	
▶ Répondre à des questions et en poser (sujets familiers ou besoins immédiats)	
▶ Épeler des mots familiers	
COMPRENDRE À L'ORAL	
▶ Comprendre les consignes de classe	
▶ Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes	
▶ Suivre des instructions courtes et simples	
PARLER EN CONTINU	
▶ Reproduire un modèle oral	
▶ Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages	
▶ Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition	
LIRE	
▶ Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations)	
▶ Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel	
ÉCRIRE	
▶ Copier des mots isolés et des textes courts	
▶ Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale en référence à des modèles	
▶ Renseigner un questionnaire	
▶ Produire de manière autonome quelques phrases	
▶ Écrire sous la dictée des expressions connues	

La maîtrise du niveau A1 est validée en _____ le :
(préciser la langue vivante)

2

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 3 ▶ LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Les principaux éléments de mathématiques

NOMBRES ET CALCUL	DATE
▶ Écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples	
▶ Restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9	
▶ Utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier)	
▶ Ajouter deux fractions décimales ou deux fractions simples de même dénominateur	
▶ Calculer mentalement en utilisant les quatre opérations	
▶ Estimer l'ordre de grandeur d'un résultat	
▶ Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations	
▶ Utiliser une calculatrice	
GÉOMÉTRIE	
▶ Reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels	
▶ Utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision	
▶ Percevoir et reconnaître parallèles et perpendiculaires	
▶ Résoudre des problèmes de reproduction, de construction	
GRANDEURS ET MESURES	
▶ Utiliser des instruments de mesure	
▶ Connaître et utiliser les formules du périmètre et de l'aire d'un carré, d'un rectangle et d'un triangle	
▶ Utiliser les unités de mesures usuelles	
▶ Résoudre des problèmes dont la résolution implique des conversions	
ORGANISATION ET GESTION DE DONNÉES	
▶ Lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques	
▶ Savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat	
▶ Résoudre un problème mettant en jeu une situation de proportionnalité	

La compétence « principaux éléments de mathématiques » est validée au palier 2 le :

2

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 3 ▶ LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

La culture scientifique et technologique

PRATIQUER UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE OU TECHNOLOGIQUE	DATE
▶ Pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner	
▶ Manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter, mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions	
▶ Exprimer et exploiter les résultats d'une mesure et d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit ou à l'oral	
MAÎTRISER DES CONNAISSANCES DANS DIVERS DOMAINES SCIENTIFIQUES ET LES MOBILISER DANS DES CONTEXTES SCIENTIFIQUES DIFFÉRENTS ET DANS DES ACTIVITÉS DE LA VIE COURANTE	
▶ Le ciel et la Terre	
▶ La matière	
▶ L'énergie	
▶ L'unité et la diversité du vivant	
▶ Le fonctionnement du vivant	
▶ Le fonctionnement du corps humain et la santé	
▶ Les êtres vivants dans leur environnement	
▶ Les objets techniques	
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	
▶ Mobiliser ses connaissances pour comprendre quelques questions liées à l'environnement et au développement durable et agir en conséquence	

La compétence « culture scientifique et technologique » est validée au palier 2 le :

2

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 4 ▶ LA MAÎTRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le niveau requis au palier 2 pour la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication est celui du brevet informatique et internet niveau école.

S'APPROPRIER UN ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE DE TRAVAIL	DATE
▶ Connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques	
ADOPTER UNE ATTITUDE RESPONSABLE	
▶ Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus	
CRÉER, PRODUIRE, TRAITER, EXPLOITER DES DONNÉES	
▶ Produire un document numérique : texte, image, son	
▶ Utiliser l'outil informatique pour présenter un travail	
S'INFORMER, SE DOCUMENTER	
▶ Lire un document numérique	
▶ Chercher des informations par voie électronique	
▶ Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet	
COMMUNIQUER, ÉCHANGER	
▶ Échanger avec les technologies de l'information et de la communication	

La compétence 4 est validée au palier 2 le :

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 5 ▶ LA CULTURE HUMANISTE

AVOIR DES REPÈRES RELEVANT DU TEMPS ET DE L'ESPACE	DATE
▶ Identifier les périodes de l'histoire au programme	
▶ Connaître et mémoriser les principaux repères chronologiques (événements et personnages)	
▶ Connaître les principaux caractères géographiques physiques et humains de la région où vit l'élève, de la France et de l'Union européenne, les repérer sur des cartes à différentes échelles	
▶ Comprendre une ou deux questions liées au développement durable et agir en conséquence (l'eau dans la commune, la réduction et le recyclage des déchets)	
AVOIR DES REPÈRES LITTÉRAIRES	
▶ Lire des œuvres majeures du patrimoine et de la littérature pour la jeunesse	
▶ Établir des liens entre les textes lus	
LIRE ET PRATIQUER DIFFÉRENTS LANGAGES	
▶ Lire et utiliser textes, cartes, croquis, graphiques	
PRATIQUER LES ARTS ET AVOIR DES REPÈRES EN HISTOIRE DES ARTS	
▶ Distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture)	
▶ Reconnaître et décrire des œuvres préalablement étudiées	
▶ Pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques	
▶ Interpréter de mémoire une chanson, participer à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples	
▶ Inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive	

La compétence 5 est validée au palier 2 le :

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 6 ▶ LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

CONNAÎTRE LES PRINCIPES ET FONDEMENTS DE LA VIE CIVIQUE ET SOCIALE	DATE
▶ Reconnaître les symboles de la République et de l'Union européenne	
▶ Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application	
▶ Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien	
AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE	
▶ Respecter les règles de la vie collective	
▶ Respecter tous les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons	

La compétence 6 est validée au palier 2 le :

2

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 7 ▶ L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE

S'APPUYER SUR DES MÉTHODES DE TRAVAIL POUR ÊTRE AUTONOME	DATE
▶ Respecter des consignes simples, en autonomie	
▶ Être persévérant dans toutes les activités	
▶ Commencer à savoir s'autoévaluer dans des situations simples	
▶ Soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.)	
FAIRE PREUVE D'INITIATIVE	
▶ S'impliquer dans un projet individuel ou collectif	
AVOIR UNE BONNE MAÎTRISE DE SON CORPS ET UNE PRATIQUE PHYSIQUE (SPORTIVE OU ARTISTIQUE)	
▶ Se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal	
▶ Réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation	
▶ Se déplacer en s'adaptant à l'environnement	

Être autonome dans son travail, s'impliquer dans un projet individuel ou collectif, prendre des décisions, supposent des connaissances, des capacités et des attitudes qui s'acquièrent dans toutes les disciplines et, également, dans les activités éducatives qui prolongent les enseignements.

C'est donc par l'observation des attitudes de l'élève dans la classe, et plus largement dans l'école, que le professeur des écoles est en mesure d'évaluer et de valider cette compétence.

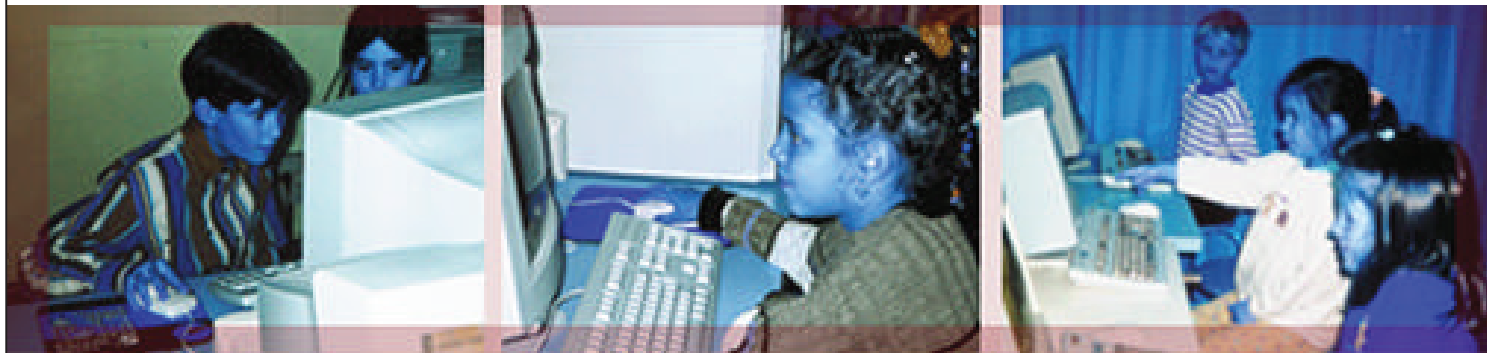
La compétence 7 est validée au palier 2 le :

B2i

Brevet informatique et Internet

école

Feuille de position B2i Brevet informatique et Internet scolaire - École



Référence : arrêté du 14-06-2006, JO du 27-06-2006
(B.O. n°29 du 20 juillet)

Mon nom :

Ma date de naissance

Mon adresse

Mon école

Je détiens le B2i école.



ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



Cachet de l'école



NOM:

ECOLE



BREVET INFORMATIQUE et INTERNET B2I école

1 - S'approprier un environnement informatique de

1.1) Je sais désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique que j'utilise et je sais à quoi ils servent:
(exemple : clavier, souris, microphone, scanneur, unité centrale, logiciel, moniteur, imprimante, haut-parleur, mémoire, disque dur, lecteur de disquette, lecteur / graveur de cédérom de dvd, modem, clé usb et lecteur mp3, autres périphériques....)

1.2) Je sais allumer et éteindre l'équipement informatique; je sais lancer et quitter un logiciel.

1.3) Je sais déplacer le pointeur  , placer le curseur | , sélectionner, effacer et valider.

1.4) Je sais accéder à un dossier, ouvrir et enregistrer un fichier.

2 - Adopter une attitude

2.1) Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école.

2.2) Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.

2.3) Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions :
Exemple : Vérification sur le site, demande à l'auteur, citation de la source....

2.4) Je trouve des indices avant d'accorder ma confiance aux informations et propositions que la machine me fournit
Exemple: nature du site, auteur, date, source, comparaison des recherches ou des calculs...

3 - Créer, produire, traiter, exploiter les

3.1) Je sais produire et modifier un texte, une image ou un son.

3.2) Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation.
espace après chaque signe, "Tabulation" (début de paragraphe) , "Entrée" (fin de paragraphe), touches de correction, déplacement du curseur pour insertion...

3.3) Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes ex : sélectionner une portion de texte, changer de police, de caractères, utiliser les attributs (taille, police, gras, italique, souligné), centrer le titre, aligner un paragraphe (gauche, droite, justifié)

3.4) Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer.

3.5) Je sais regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son.

3.6) Je sais imprimer un document.

4 - S'informer, se

4.1) Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs, boutons de défilement, liens, listes déroulantes, icônes et onglets.

4.2) Je sais repérer les informations affichées à l'écran (par rapport à ma) .

4.3) Je sais saisir une adresse internet (<http://www.monsite.fr>) et naviguer dans un

4.4) Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche : utiliser un moteur de

5 - Communiquer,

5.1) Je sais envoyer et recevoir un message (en utilisant monadresse@domaine.fr).

5.2) Je sais dire de qui provient un message et à qui il est adressé.

5.3) Je sais trouver le sujet (l'objet) d'un .

5.4) Je sais trouver la date d'envoi d'un message .

Lorsque je maîtriserai 18 des 22 compétences* qui figurent sur cette feuille de position, j'obtiendrai le B2i Ecole.

CP	CE	CE2		CM1		CM2		Bilan fin scolarité
Compétence attestée (nom et signature enseignant)	Compétence attestée (nom et signature enseignant)	Je pense avoir atteint cette compétence	Compétence attestée (nom et signature enseignant)	Je pense avoir atteint cette compétence	Compétence attestée (nom et signature enseignant)	Je pense avoir atteint cette compétence	Compétence attestée (nom et signature enseignant)	Je pense avoir atteint cette compétence
1 – S'approprier un environnement informatique de								
2 - adopter une attitude								
3 – Créer, produire, traiter, exploiter des								
4 – S'informer, se								
5 – Communiquer,								

JE DETIENS LE B2I ECOLE

Date :

Signature du Directeur de l’école

B2I ECOLE

Références textes officiels : Encart BO n° 42 du 16 novembre 2006 du B2I ECOLE

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601490A.htm>

Socle commun des connaissances : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm>

Connaissances et capacités exigibles pour le B2i ÉCOLE Annexe I Orientations pédagogiques

Les compétences à acquérir pour la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication résultent d'une combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes à mobiliser dans des situations concrètes. Les connaissances, capacités et attitudes ci-après sont donc un fondement pour la mise en oeuvre de ces compétences. Les contenus sont organisés en cinq domaines communs aux trois niveaux (École, Collège, Lycée).

Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail

Connaissances principales : Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Objectif : Maîtriser les fonctions de base.

Capacités : L'élève doit être capable de : - identifier la fonction des différents éléments composant l'environnement informatique ; - démarrer et arrêter les équipements et les logiciels ; - utiliser des dispositifs de pointage et de saisie (souris, clavier, stylet...) ; - se déplacer dans une arborescence.

Domaine 2 : Adopter une attitude responsable

Connaissances principales : Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.

La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.

Objectif : Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.

Capacités : L'élève doit être capable de : - appliquer les règles élémentaires d'usage de l'informatique et de l'internet ; - faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement ; - participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données

Connaissances principales : L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.

Objectif : Écrire un document numérique.

Capacités : L'élève doit être capable de : - créer, produire un document numérique et le modifier ; - organiser dans un même document des médias différents (texte, image ou son), issus d'une bibliothèque ou de sa propre composition.

Domaine 4 : S'informer, se documenter

Connaissances principales : Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.

Objectif : Lire un document numérique. Chercher des informations par voie électronique. Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet.

Capacités : L'élève doit être capable de : - consulter un document à l'écran ; - identifier et trier des informations dans un document ; - utiliser les fonctions de base d'un navigateur ; - effectuer une recherche simple.

Domaine 5 : Communiquer, échanger

Connaissances principales : Des outils de communication numérique permettent des échanges en mode direct ou en mode différé.

Objectif : Échanger avec les technologies de l'information et de la communication.

Capacités : L'élève doit être capable de :

- envoyer et recevoir un message, un commentaire ;
- découvrir différentes situations de communication en mode direct ou différé.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences du brevet informatique et internet école fait l'objet d'un travail régulier dans l'ensemble des domaines d'apprentissage, tout au long de l'école primaire. La liste des connaissances, capacités et attitudes faisant l'objet d'une feuille de position élève sera publiée dans la circulaire de mise en oeuvre de cet arrêté. Cette feuille de position suit l'élève jusqu'à l'obtention du brevet informatique et internet école et renseigne ainsi sur la progression de ses acquisitions.

Le B2i école atteste l'acquisition d'un ensemble de compétences développées par les élèves tout au long de leur cursus à l'école dès la maternelle.

Ces compétences sont développées et validées dans le cadre des activités pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires ou transversales menées dans les écoles .

À la demande de l'élève quand il pense avoir atteint une compétence, l'enseignant valide l'item correspondant sur la feuille de position.

La feuille de position doit être transmise au collège avec le dossier de l'élève.

On ne passe pas le B2I ! Ce n'est pas un examen.

ATTESTATION DE PREMIÈRE ÉDUCATION À LA ROUTE

Circulaire n2002-229 du 25 octobre 2002



Nom de l'élève : Prénom :

Savoirs, savoir-faire travaillés

Validation de fin de cycle

Les savoirs et savoir-faire énoncés dans ce tableau renvoient au document "Attestation de Première Education à la Route". Les cases blanches désignent les cycles au cours desquels ils doivent être acquis. Les cases grisées indiquent la possibilité de poursuivre le travail au cours des cycles suivants, les cases noircies marquent les cycles qui ne sont pas

1		2		3	
Élève	Maître	Élève	Maître	Élève	Maître

Quand je suis piéton...

Je me déplace sur le trottoir

- Dans la rue, je sais regarder.					
- Dans la rue, je sais écouter.					
- Je reconnais et je nomme les différents espaces, les véhicules et les usagers.					

Je sais marcher sur le trottoir :

- accompagné(e)					
- non accompagné(e))					

Je traverse une chaussée

- Je sais que je ne dois pas traverser une chaussée seul(e) : je sais traverser en donnant la main.					
- Je sais traverser une chaussée seul(e).					
- Je sais traverser à un carrefour.					
- Je sais traverser à un rond-point.					
- Je sais faire traverser une personne.					

Je vis dans un espace complexe

Dans un environnement proche :

- Je sais identifier les dangers					
- Je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation					
- Je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village					

Dans un environnement non familier :

- Je sais identifier les dangers.					
- je sais organiser mon trajet.					
- Je sais utiliser un plan, une carte.					
- Je connais les règles du code de la Route.					
- Je sais donner l'alerte en cas d'accident.					
- Je connais les principes simples de secourisme.					

Quand je suis passager...

- Je sais monter et descendre d'un véhicule.					
- Je ne gêne pas le conducteur.					
- Je sais pourquoi je dois être retenu(e) (ceinture, siège).					
- Je sais comment je dois être retenu(e).					
- Je sais utiliser ma ceinture de sécurité.					
- Je connais et je respecte le code du passager du véhicule particulier.					
- Je connais et je respecte le code du passager deux roues.					
- Je respecte les consignes de l'adulte dans un transport scolaire.					
- Je connais et je respecte le code du passager de transport en commun.					
- J'adopte l'attitude qui convient sur une zone d'attente.					

Quand je roule...

- Je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons.					
- Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.					
- Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.					
- Je sais rouler en tenant compte des autres.					
- Je sais rouler en groupe.					
- Je demande et j'utilise les équipements de protection.					
- Je vérifie et j'utilise les équipements.					
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.					

Je connais les règles du code de la route :

- Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.					
- Je sais rouler à droite.					
- Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).					
- Je connais l'ordre de passage aux intersections.					
- Je signale à temps mes intentions de changement de direction.					
- Je respecte ces règles du code de la route.					

Attestation attribuée – non attribuée (*) à l'élève en Conseil des Maîtres de Cycle 3, le

La Directrice, le Directeur

* Rayer la mention inutile.

DOCUMENT DE SUIVI

“APPRENDRE À PORTER SECOURS ”

Évaluation des acquisitions des élèves (savoirs et compétences)

Nom : Prénom :

PRÉVENTION L'élève sait ou est capable de :	MATERNELLE	CYCLE 2	CYCLE 3
Reconnaître des objets pouvant présenter un risque			
Repérer une situation de danger			
(différencier le danger qui a un caractère inhabituel)			
Identifier des risques dans un environnement plus ou moins familier			
Suivre des consignes données par un adulte présent			
Énoncer les mesures de prévention à mettre en œuvre face à un risque, un danger et appliquer des mesures de prévention adaptées Agir en ayant anticipé un risque, un danger			
PROTECTION (pour éviter un suraccident) L'élève sait ou est capable de :	MATERNELLE	CYCLE 2	CYCLE 3
Respecter les consignes données pour éviter un suraccident			
Se mettre hors de danger pour éviter un suraccident			
Se protéger des conséquences de l'accident			
Protéger autrui des conséquences de l'accident			
S'impliquer dans des mesures de protection collective (par exemple, lors des exercices d'évacuation et de mise à l'abri)			
ALERTE L'élève sait ou est capable de :	MATERNELLE	CYCLE 2	CYCLE 3
Demander de l'aide			
- en sollicitant un adulte			
- en composant le 15 (SAMU)			
- en appelant le service le mieux adapté : 15 (SAMU), 17 (police), 18 (pompiers)			
Téléphoner pour alerter			
- en disant son nom			
- en se situant			
- en décrivant ce qui se passe			
Décrire une situation, guidé par un questionnaire et pour cela :			
- nommer les parties du corps			
- décrire une lésion (sa nature, son aspect, ...)			
- décrire l'état de conscience d'une personne			
- décrire l'état de la ventilation d'une personne inconsciente			
INTERVENTION L'élève sait ou est capable de :	MATERNELLE	CYCLE 2	CYCLE 3
Dire à la personne concernée ce qui a été fait pour elle			
Rassurer et reconforter la personne concernée			
Éviter de bouger la partie du corps où siège le traumatisme ; éviter de bouger une personne en cas de chute de hauteur ou de choc violent			
Refroidir une zone brûlée du corps			
Appuyer sur une plaie qui saigne avec une main protégée			
Mettre une personne inconsciente sur le côté			

Ce document sera transmis au collège par la directrice ou le directeur de l'école.

N.B. : on effectuera au moins un bilan dans la dernière année du cycle et on indiquera si l'évaluation a été effectuée en situation formelle (entretien, questionnaire ou une présentation écrite et/ou imagée...) ou en situation de simulation (voire réelle).

	Fiche individuelle de suivi : NATATION SCOLAIRE		ÉLÈVE	
	Fiche à compléter chaque année et à insérer dans le livret scolaire de l'élève		Nom et Prénom : _____ Date de naissance : _____	

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE (Préciser le Numéro RNE)	ANNÉE SCOLAIRE	IDENTIFICATION DE L'ENSEIGNANT (Nom + Prénom)	CLASSE (GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, autre)	DURÉE ANNUELLE D'ENSEIGNEMENT Durée totale annuelle = Nb Séances x Durée d'une séance		DATE DE RÉUSSITE AUX TESTS DE NATATION			REMARQUES (difficultés d'apprentissage, dispenses...)
						15 mètres...	30 mètres...	1 ^{er} degré du Savoir Nager	
RNE :				Nombre de séances					
				Durée d'une séance					
				Durée totale annuelle					
RNE :				Nombre de séances					
				Durée d'une séance					
				Durée totale annuelle					
RNE :				Nombre de séances					
				Durée d'une séance					
				Durée totale annuelle					
RNE :				Nombre de séances					
				Durée d'une séance					
				Durée totale annuelle					
RNE :				Nombre de séances					
				Durée d'une séance					
				Durée totale annuelle					
RNE :				Nombre de séances					
				Durée d'une séance					
				Durée totale annuelle					
RNE :				Nombre de séances					
				Durée d'une séance					
				Durée totale annuelle					

TESTS de NATATION SCOLAIRE

Conformément à la circulaire n°2004-139 du 13 juillet 2004 modifiée par la circulaire n°2004 – 173, à l'Arrêté du 9 juin 2008 (Programmes de l'école primaire), à l'Arrêté du 08/07/08 (Programmes du Collège) et en application des recommandations départementales du 20 mai 2009.

- **Test de 15 mètres :**

Dès que possible, avant la fin du cycle des apprentissages fondamentaux :

Se déplacer sur une quinzaine de mètres mais aussi s'immerger, se déplacer sous l'eau et se laisser flotter.

- **Test de 30 mètres :**

Dès que possible, avant la fin du cycle des approfondissements :

Se déplacer sur une trentaine de 30 mètres mais aussi plonger et s'immerger.

- **Premier degré du Savoir Nager** (Programmes du Collège – Arrêté du 08/07/08 - Journal Officiel du 05/08/2008 - Bulletin Officiel spécial n°6 du 28 août 2008)

Dès que possible, avant la classe de 6^{ème} :

Un parcours de capacités composé de 5 tâches à réaliser en continuité et sans reprise d'appuis au bord du bassin :

- 1) **sauter en grande profondeur**
- 2) **revenir à la surface et s'immerger pour passer sous un obstacle flottant**
- 3) **nager 20 mètres : 10 mètres sur le ventre et 10 mètres sur le dos**
- 4) **réaliser un surplace de 10 secondes**
- 5) **s'immerger à nouveau pour passer sous un obstacle flottant.**